

LA ROCHELLE. Les pêcheurs en bord de mer dénoncent les restrictions d'accès au port autonome

Les pêcheurs veulent l'accès aux quais

de : Gauvain Peleau-Barreyre

« C'est une censure, voilà tout. » Bruno Garcia ne mâche pas ses mots. Le secrétaire de la toute jeune association des Pêches de bord de mer 17 dénonce la fermeture du port autonome de La Rochelle aux pêcheurs à quai.

Il n'est le seul. 112 sympathisants avaient répondu présent à l'assemblée générale de vendredi soir, à la salle municipale de La Pallice. Des dizaines de passionnés qui, pendant des décennies, ont profité de la formidable situation du port rochelais pour se livrer à leur loisir préféré. Sauf que la tradition ne pèse pas lourd face aux réglementations européennes.

La mise aux normes est vécue comme un ostracisme. Comme une madeleine retirée de la bouche de tout un quartier. Le môle de l'escale, les digues ou encore les « espaces » de Chef-de-Baie : autant de « spots » qui ont vu défilé toutes les générations de Rochelais, pêcheurs ou simples promeneurs.

Rendre le port aux Rochelais.

Mais les pêcheurs ont de la ressource et ne sont pas prêts à remettre leurs musettes au rang d'anti-



Les pêcheurs ont peur de voir disparaître l'un des meilleurs coins pour la pêche en bord de mer

ser leurs musettes au rang d'antiquité. En guise de pavé dans la mare, les membres de Pêches de bord de mer 17 défendent les intérêts de leur activité préférée.

« Nous ne créons pas une association de rebelles, pondère Bruno Garcia. Nous ne sommes pas des individus avec une fourche qui veulent reprendre la Bastille. »

Le pêcheur sait se faire discret pour ne pas effrayer le poisson. Une tactique érigée en leitmotiv par ces passionnés, qui pensent plus consensus que conflit.

« Nous voulons être une structure représentative qui puisse porter notre message aux collectivités, au directeur du port et au maire », expose le président de l'association, Francis Vicens.

But avoué : redonner le port

« Depuis le mois de novembre, on nous refuse l'accès »

aux Rochelais. « Nous pouvions encore nous y rendre, il y avait un peu de tolérance, souligne le président, mais depuis le mois de novembre, c'est fini. On nous refuse l'accès. »

Dangers. Un problème qui est venu jusqu'aux oreilles des responsables du port. Le conseiller à la sûreté, Dominique Colson, planche depuis deux ans sur la

sécurité du port en général et sur les conséquences pour les pêcheurs en particulier.

La conclusion est sans appel. La pratique de la pêche sur ces sites est devenue trop dangereuse. « Il y a une trop grande prise de risques de la part de la population des pêcheurs à la ligne, résume Dominique Colson. Ils sont conscients de certains dangers, mais leur passion est incompatible avec l'activité d'un port moderne et dynamique. »

Le môle de l'escale est, par exemple, longé par deux pipelines dans lesquels transitent les hydrocarbures. Il est difficile d'imaginer les Rochelais continuer à organiser des barbecues

« Leur passion est incompatible avec l'activité d'un port moderne »

alors qu'ils sont assis sur un AZF potentiel. « C'est quand même une zone industrielle avec des déchets de manutention et des mouvements de charge aériens », ajoute Dominique Colson.

La digue plutôt que le môle. Deux positions a priori opposées mais que le bon sens devrait rapprocher. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre Francis Vi-

cens, les responsables du port et certains élus de la ville.

Il en ressort un compromis qui est censé ménager les intérêts économiques du port et la tradition de la pêche à quai. Le môle est définitivement réservé aux escales des navires de tourisme ou de commerce.

En revanche, la digue de Chef-de-Baie située à l'opposé du môle sera ouverte aux particuliers. Les autorités portuaires aménagent un chemin côtier accessible depuis le port de pêche voisin. Le projet sera finalisé d'ici au début de l'été. De quoi redonner une envie de grand large aux pêcheurs et autres flâneurs du bord de mer.

POLICE. Le directeur départemental de la sécurité publique a été médaillé L'ordre du Mérite pour Philippe Cussac

Le directeur départemental de la sécurité publique, Philippe Cussac, qui est aussi le commissaire central de La Rochelle, a reçu, vendredi, des mains de Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Cette distinction, remise à la préfecture, vient saluer vingt-sept ans de services au sein de la Police nationale. En poste en Charente-Maritime depuis quatre ans, Philippe Cussac, 50 ans, est à la tête de 500 policiers.

Tout en rappelant l'amitié qui le liait au commissaire depuis plus de vingt ans, Dominique Bussereau a souligné vendredi les qualités de manager et de vicaire de Philippe Cussac.



Philippe Cussac décoré par Dominique Bussereau

PHOTO MUSCAL COUILLAUD



Essayez le Vito chez :

SAVIA

(17) St Jean d'Angely - Tél : 05 46 59 03 03
(17) Puilboreau - Tél : 05 46 67 54 22



Mercedes-Benz